



Ouverture du marché aux poussins : à partir de 8h

CONCOURS du chant du coq : 9h à 9h30 et 14h à 14h30

VIDE GRENIER d'articles avicoles

ESPACE AVICOLE ouvert en visite libre

BUVETTE et PETITE RESTAURATION sur place

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION CONTACTER :
Laurent au 06 77 31 83 65

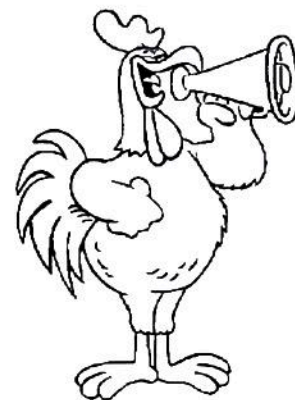


CONCOURS DU CHANT DU COQ 2019

Organisé par le Syndicat d'aviculture de Beinheim & environs

Dimanche le 07 Avril 2019 à l'Espace Avicole de Beinheim

- Le concours est ouvert aux sujets de pure race ainsi qu'aux sujets commun et chair.
- Les sujets doivent être bagués sauf la catégorie commun et chair.
- Les animaux doivent être en bon état sanitaire et conforme au règlement de la DSV.
- Le prix de la cage de participation est fixé à 3€.
- Pour les sujets en vente, le prix de vente sera majoré de 10% au profit du S.A.B.E.



Deux concours de chant de 30 minutes seront disputés :

- 1) Chant Matinal de 9h00 à 9h30.
- 2) Chant tardif de 14h00 à 14h30.

Récompenses:

- Chant Matinal : le 1^{er} de chaque catégorie soit 3 prix.
- Chant Tardif : le 1^{er} de chaque catégorie soit 3 prix.
- Prix spécial au sujet non déjà classé, totalisant le plus de chants Matinal et Tardif cumulés, toutes catégories confondues, soit 1^{er} prix.

Lors de l'inscription, veuillez préciser la catégorie et la variété des sujets.

Pour les sujets de Pure Race précisez la catégorie : Grande Race ou Race Naine.

Tous les autres sujets seront en catégorie : commun.

Les coqs devront être enlogés dimanche 07 Avril avant 8h40 du matin.



DECLARATION D'INSCRIPTION au Concours du Chant du Coq 2018

De Mme, Mr tél :

A retourner au Commissaire du Concours avant **le 01 Avril 2019** :

Mr Laurent PHILIPPS 24, rue Principale 67930 BEINHEIM – 06/77/31/83/65

Arrivé ou n° bague	N° Cage	Désignation des coqs et variétés Pure Race = (grande race) ou RN (race naine) Commun = CO	Prix de vente	Ne rien inscrire dans ces colonnes	
				VENDU	DEPART

Nom du responsable à L'Arrivée et au Départ